Banque de France

Chiffres clés

2017

BANQUE DE FRANCE

EUROSYSTÈME

Repères 2017

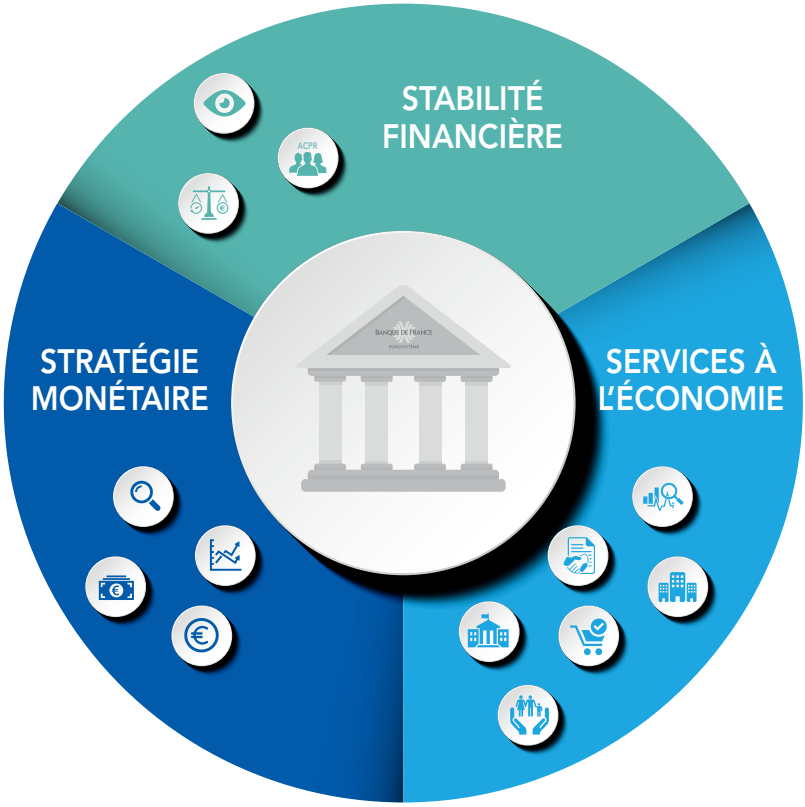

AU SERVICE DE NOS TROIS MISSIONS

11 021 salariés (équivalent temps plein)

95 succursales

6,0 milliards d'euros, le résultat ordinaire avant impôt
(dont 5 milliards reversés à la collectivité – impôts et dividendes)

26 conventions conclues avec les académies
sur l'éducation économique et financière

11 320 collégiens/lycéens sensibilisés aux questions économiques,
budgétaires et financières

176,1 tonnes de pièces collectées et triées
pour l'opération Pièces jaunes 2017

2 142 entrepreneurs accompagnés
par les correspondants TPE

- 1,1 % la baisse des émissions de gaz à effet de serre
liées aux énergies

La stratégie monétaire en 2017

492,6
milliards d'euros d'achats de titres par la Banque de France depuis le début de la mise en œuvre des programmes CBPP3, ABSPP, PSPP et CSPP

97,6
milliards d'euros d'achats de titres d'émetteurs privés acquis depuis le début des programmes d'achats correspondants (CBPP3, ABSPP, CSPP)

133
milliards d'euros, le montant des réserves nettes de change

48,6
milliards d'euros, le montant des réserves nettes en devises

84,7
milliards d'euros, le montant des réserves en or

2 436
tonnes, le stock d'or de la France (4e au monde)

1,4
milliard de billets en euros fabriqués et livrés

6,4
milliards de coupures délivrées aux guichets

730
millions de données individuelles accessibles dans l'*Open Data Room*

39
publications dans des revues à comité de lecture

3e
banque centrale de l'Eurosystème en nombre de publications répertoriées

Missions

Les décisions de politique monétaire se fondent sur un diagnostic économique précis qui mobilise des travaux de recherche de haut niveau :

- expertises, études et modélisation
- diagnostics, analyses et prévisions
- préparation des réunions (BCE, BRI, FMI, G20)
- production et diffusion de données économiques

La Banque de France met en œuvre la politique monétaire pour assurer le financement de l'économie :

- prévisions des besoins de monnaie du secteur bancaire français
- refinancement des banques françaises
- achats de titres dans le cadre de la politique monétaire non conventionnelle de la BCE

La Banque de France est un intervenant de premier plan sur les marchés, au titre de ses activités opérationnelles, de sa gestion des infrastructures de marché et des réserves de change :

- opérations de marchés
- pilotage du système de règlement Target2 *Securities*

En tant que membre de l'Eurosystème, la Banque de France préserve la confiance dans la monnaie :

- institut d'émission
- premier imprimeur de billets en euros
- surveillance des moyens de paiement

JANVIER
Conférence Banque de France-Collège de France sur « La stagnation séculaire et la mesure de la croissance »

Extension aux titres des agences publiques du dispositif d'enchères inversées de la Banque de France

MARS
4e et dernière opération de TLTRO II, pour un montant de 234 milliards d'euros

Lors d'un sondage national, trois Français sur quatre se déclarent hostiles à une sortie de l'euro

AVRIL
Lancement du nouveau billet de 50 € (3e billet le plus utilisé en France, après le 20 € et le 10 €)

JUILLET
Publication du premier rapport de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement

OCTOBRE
Décision du Conseil des gouverneurs de réduire de moitié (de 60 à 30 milliards d'euros) les achats nets de titres à partir de janvier 2018

La stabilité financière en 2017

185
missions de contrôle sur place des assurances, des banques (hors MSU), et des pratiques commerciales

48
missions de contrôle pour le compte de la BCE (cadre du Mécanisme de surveillance unique – MSU)

ACPR
1 027
personnes, les effectifs de l'ACPR

138
personnes détachées à la BCE dans le cadre du MSU

737
établissements bancaires agréés

742
entreprises d'assurance et mutuelles agréées

13,6 %
le ratio de solvabilité (*core tier one*) des six principaux groupes bancaires français

23
milliards d'euros, moyenne quotidienne des flux traités par les systèmes de paiement de masse en France en décembre 2017

291
milliards d'euros, moyenne quotidienne des flux traités par Target2 (paiements de montant élevé) en France en décembre 2017

Missions

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) supervise le secteur financier :

- agrément et contrôle des banques et des assurances
- acteur de la supervision unique européenne
- contribution aux travaux internationaux et mise en œuvre des évolutions réglementaires
- lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
- information et protection des épargnants

La Banque de France veille au bon fonctionnement des infrastructures de paiement et de marché dont elle assure la surveillance.

- mise en œuvre des normes européennes et internationales
- suivi de la gestion des risques de crédit et de liquidité

La Banque de France agit pour garantir la stabilité financière et prévenir les risques systémiques :

- analyse des risques systémiques et vulnérabilités du système financier français
- contribution aux travaux des comités internationaux sur les risques systémiques et le cadre macroprudentiel
- coordination avec le Haut Comité de stabilité financière (HCSF)
- conduite de tests de robustesse et d'exercices de gestion de crise

AVRIL

Parution de la *Revue de la stabilité financière* de la Banque de France consacrée à « L'impact des réformes financières »

SEPTEMBRE

Première Matinée Fintech organisée par l'ACPR et dédiée aux démarches d'agrément dans le secteur des paiements

NOVEMBRE

Création d'un régime de résolution dans l'assurance

Réussite du test de crise opérationnelle majeure mené par le groupe de Place Robustesse

DÉCEMBRE

Accord finalisant Bâle III

Création d'un réseau de banques centrales et de superviseurs de 8 pays mobilisés pour le verdissement du système financier (annoncée lors du *One Planet Summit* à Paris)

Parution de l'*Évaluation des risques du système financier français* pointant la nécessité de surveiller le niveau d'endettement des agents non financiers en France, et annonce par le HCSF d'un projet de mesure macroprudentielle visant à limiter l'exposition des banques systémiques aux grandes entreprises les plus endettées

Les services à l'économie en 2017

62 300
droits au compte exercés auprès des établissements de crédit

179 481
dossiers définitivement traités par les commissions de surendettement en 2017 en France métropolitaine

370 000
appels traités par la plateforme téléphonique Assurance Banque Épargne Info Service (ABE IS)

15 000
entreprises ayant répondu aux enquêtes de conjoncture

100 000
abonnés aux enquêtes de conjoncture régionales et nationales

35 000
séries statistiques diffusées sur *webstat.banque-france.fr*

7,6
millions d'entreprises recensées dans la base FIBEN (14 millions de consultations)

261 516
entreprises non financières (essentiellement des PME) bénéficiaires d'une cotation

909
entreprises confortées dans leur activité (11 172 emplois préservés ou confortés) par la médiation du crédit

Missions

Le service économique rendu aux particuliers vise en premier lieu à assurer la protection des consommateurs :

- contrôle des pratiques commerciales
- le site Assurance Banque Épargne Info Service (ABE IS)

La loi a confié à la Banque de France plusieurs missions qui visent à prévenir les situations de surendettement ou à favoriser l'inclusion bancaire :

- droit au compte
- inclusion bancaire et financière

Le secrétariat des commissions départementales de surendettement, une des tâches les plus importantes effectuées par le réseau de succursales :

- apporter des solutions aux surendettés
- enquête typologique du surendettement

Les enquêtes de conjoncture et les statistiques, un diagnostic détaillé sur la situation économique :

- enquêtes nationales
- enquêtes régionales
- *Stat Info*

L'expertise sur les entreprises non financières permet aux équipes de mener des évaluations rigoureuses :

- suivi du financement
- cotation
- accompagnement des TPE
- médiation du crédit

La Banque de France est également le banquier de l'État :

- tenue du compte du Trésor
- gestion des adjudications de titres émis par l'État

JANVIER
Lancement de « Mes questions d'argent », le nouveau portail pour l'éducation économique, budgétaire et financière opéré par la Banque de France

MARS
Ouverture par la Banque de France du service OPALE (outil de positionnement et d'analyse en ligne des entreprises)

JUIN
Parution du rapport de l'Observatoire de l'inclusion bancaire

À l'occasion de la 3e Journée européenne de la microfinance, la Banque de France organise à Paris-La Défense les Rencontres européennes et régionales du microcrédit

OCTOBRE

Signature de la convention de partenariat sur l'éducation financière des élèves du primaire et du collège entre la Banque de France, le ministère de l'Éducation nationale et l'Institut pour l'éducation financière du public

1er bilan du dispositif des correspondants TPE un an après son lancement (2 129 dirigeants accompagnés, 88 % de satisfaits)

NOVEMBRE
Journées de l'économie à Lyon avec de nombreux intervenants de la Banque de France

Le réseau de la Banque de France

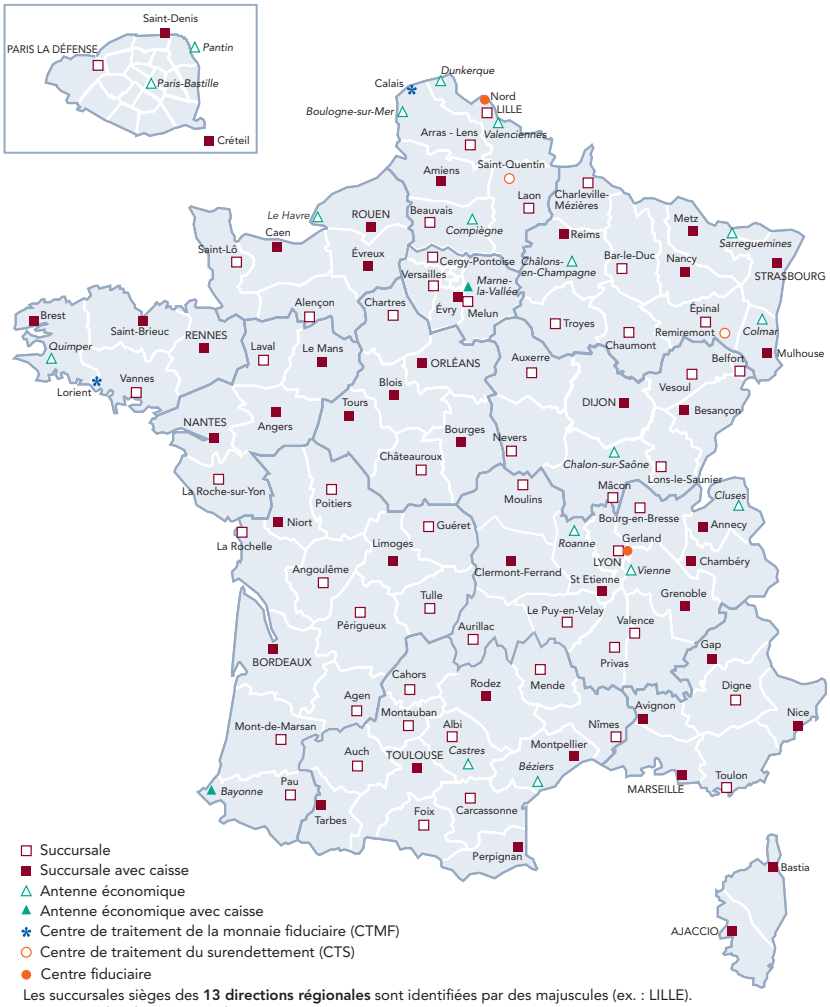

Les succursales sièges des **13 directions régionales** sont identifiées par des majuscules (ex. : LILLE).
Les succursales départementales sont en caractères romains (ex. : Tours).
Les antennes économiques sont en italique (ex. : *Bayonne*).

Contactez-nous

- Pour toute question sur la réglementation bancaire et le crédit, le surendettement, les fichiers d'incidents de paiement, le droit au compte, les produits d'assurance, l'épargne et la bourse, appelez le :

  0 811 901 801 (de 8h à 18h) (0,05 euro la minute + le prix d'un appel)
  ou rendez-vous sur le site internet *www.abe-infoservice*

- Pour les chèques perdus ou volés, vous pouvez contacter le Centre national d'appel :
  08 92 68 32 08 (0,35 euro la minute + le prix de l'appel)

- Vous pouvez également consulter notre site internet *www.banque-france.fr*

- Retrouvez-nous sur l'appli mobile

Banque de France
DIRCOM Studio Création
Banque de France
Mai 2018

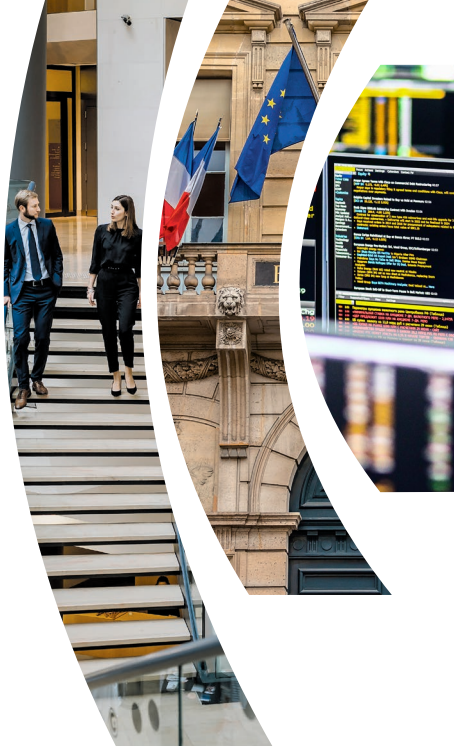

BANQUE DE FRANCE

EUROSYSTÈME

www.banque-france.fr